
Pascal Marichalar, *Qui a tué les verriers de Givors ?
Une enquête de sciences sociales*

Paris, La Découverte, coll. « L'envers des faits », 2017

Marc-Olivier Déplaudé



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/travailemloi/7799>

DOI : 10.4000/travailemloi.7799

ISSN : 1775-416X

Éditeur

DARES - Ministère du Travail

Édition imprimée

Date de publication : 1 octobre 2017

Pagination : 126-130

ISSN : 0224-4365

Ce document vous est offert par INRAE Institut National de Recherche pour l'Agriculture, l'Alimentation et l'Environnement



Référence électronique

Marc-Olivier Déplaudé, « Pascal Marichalar, *Qui a tué les verriers de Givors ? Une enquête de sciences sociales* », *Travail et Emploi* [En ligne], 152 | octobre-décembre 2017, mis en ligne le 11 juillet 2019, consulté le 11 février 2021. URL : <http://journals.openedition.org/travailemloi/7799> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/travailemloi.7799>

Qui a tué les verriers de Givors ? Une enquête de sciences sociales

Pascal Marichalar

Paris, La Découverte, coll. « L'envers des faits », 2017, 255 p.

*Lu par Marc-Olivier Déplaudé**

Auteur d'un premier ouvrage consacré à la médecine du travail¹, Pascal Marichalar présente ici les résultats d'une recherche menée entre 2013 et 2016 sur la mobilisation qu'ont initiée, avec leurs proches, les ouvriers d'une ancienne verrerie de Givors à la fin des années 2000. Environ six ans après la fermeture de leur usine, longtemps propriété du groupe BSN-Gervais-Danone avant d'être revendue à la suite d'un montage spéculatif à un groupe américain, les verriers découvrent que leur travail a pu être à l'origine des cancers dont plusieurs parmi eux sont atteints. Apprenant qu'ils ont été exposés quotidiennement à des substances chimiques dangereuses sans avoir été informés des risques encourus ni bénéficié de mesures de protection adéquates, ils se lancent dans un combat pour obtenir à la fois une reconnaissance de l'origine professionnelle de leurs maladies et une condamnation de leur ancien employeur.

L'originalité du livre est de consister en une « enquête sur une enquête » (p. 16), c'est-à-dire de reconstituer le travail qu'ont accompli les verriers et leurs épouses pour objectiver leurs problèmes de santé, et en déterminer l'origine. Le livre suit donc ces acteurs dans leur cheminement, en se focalisant sur deux personnes qui ont joué un rôle déterminant dans cette mobilisation : Mercedes Cervantes, épouse de Christian Cervantes, syndicaliste et leader du mouvement d'opposition à la fermeture de l'usine en 2003, mort en 2012 des suites de deux cancers successifs, de la gorge et du plancher de la bouche ; et Laurent Gonon, ancien imprimeur et militant communiste, qui avait déjà mis ses compétences « d'intellectuel public » (p. 47) au service de nombreux mouvements sociaux dans le sud du département du Rhône. Avec le concours de M. Cervantes, ce dernier conduit à la fois une enquête auprès des anciens verriers sur leur état de santé et des recherches sur l'histoire de l'usine et sur les produits chimiques qui y étaient utilisés. Ce travail leur permet de reconstituer précisément les conditions de travail des anciens verriers et d'identifier les substances toxiques auxquelles ils

* Institut de recherche interdisciplinaire en sciences sociales (Irisso), CNRS Inra Université Paris Dauphine (PSL Research University).

1. Marichalar P. (2014), *Médecin du travail, médecin du patron ? L'indépendance médicale en question*, Paris, Presses de Sciences Po.

étaient exposés dans le cadre de leur travail. De manière certes bricolée mais efficace, ils mènent ainsi un travail « d'épidémiologie populaire² » qui va les conforter dans leur conviction d'une relation forte entre le travail à la verrerie et les cancers que développent les ouvriers. Les matériaux recueillis par L. Gonon et M. Cervantes constituent le point de départ de l'enquête, que P. Marichalar a complétée par une cinquantaine d'entretiens réalisés auprès d'anciens verriers et de leurs proches, visant à recueillir des informations supplémentaires sur les conditions de travail dans l'usine et sur ce qui s'est passé après (maladies, démarches administratives, etc.). Le livre réinscrit en outre cette mobilisation dans un cadre socio-historique plus large, celui du « gouvernement des travailleurs malades » (p. 93), qui permet à la fois d'éclairer le cas étudié et d'en montrer la portée.

En apparence, de nombreuses conditions étaient réunies pour que la mobilisation des verriers soit couronnée de succès : malgré la fermeture de leur usine, ils formaient toujours un collectif très soudé. Grâce à l'obtention d'un local au moment de la fermeture de la verrerie, ils avaient réussi à monter une association, qui a poursuivi les activités de l'ancien comité d'entreprise. Par ailleurs, ces ouvriers qualifiés avaient une connaissance très fine de leur travail et des conditions dans lesquelles ils l'exerçaient. Enfin, plusieurs d'entre eux, élus syndicaux, appartenaient à des réseaux militants structurés, hérités du Parti communiste et de la CGT, dont ils ont tiré parti pour médiatiser leur cause et rallier des soutiens, notamment au sein du champ scientifique. Ils obtiennent ainsi l'appui d'Annie Thébaud-Mony, responsable du Groupement d'intérêt scientifique sur les cancers d'origine professionnelle en Seine-Saint-Denis (Giscop 93), qui les met en relation avec un cabinet d'avocats réputé, spécialisé dans les pathologies professionnelles. Pourtant, la mobilisation des verriers n'est qu'un demi-succès : certains obtiennent la reconnaissance de l'origine professionnelle de leur maladie, mais ils échouent à obtenir une condamnation de leur ancien employeur pour avoir mis leur vie en danger. En outre, les maigres succès remportés l'ont été au prix d'un très lourd travail de collecte d'informations, de rendez-vous avec des médecins, de remplissage de formulaires administratifs, de temps passé avec les avocats, etc. En résumé, ce livre présente une sorte de cas-limite : il rappelle en creux combien la grande majorité des maladies liées au travail reste invisible, la plupart des travailleurs atteints n'engageant même pas de démarches de reconnaissance³.

Le livre présente également le mérite de reconstituer avec précision les conditions de travail des verriers et de documenter avec beaucoup de pédagogie la réalité de leur exposition à des substances chimiques. À partir de deux exemples bien choisis – les huiles utilisées pour graisser les moules et le produit antirayures utilisé après la deuxième cuisson des objets en verre –, il décrit les conditions réelles d'emploi de ces produits et les transformations physico-chimiques qu'ils subissent sur les lieux

2. Sur cette notion, voir Brown P. (1992), "Popular epidemiology and toxic waste contamination: lay and professional ways of knowing", *Journal of Health and Social Behavior*, vol. 33, n° 3, 1992, pp. 267-281.

3. Thébaud-Mony A., Daubas-Letourneux V., Frigul N., Jobin P. (dir.) (2012), *Santé au travail : approches critiques*, Paris, La Découverte.

de travail. P. Marichalar montre ici parfaitement l'hypocrisie qui entoure l'emploi de tels produits : en effet, ils ont été conçus spécialement pour des usages en verrerie, et leurs notices de sécurité stipulent expressément qu'ils ne doivent pas être chauffés. Or, en conditions réelles, ils sont projetés sur des moules ou des objets très chauds, et se décomposent alors en des substances extrêmement toxiques. À partir de ces exemples, le livre montre ainsi de manière convaincante comment est produite la fiction de l'innocuité des substances chimiques auxquels sont exposés de nombreux travailleurs, reposant sur le postulat de conditions d'emploi ou de mesures de protection le plus souvent impossibles à respecter⁴.

Enfin, l'auteur suggère l'existence d'une tension puissante, chez les verriers, entre défense de l'emploi et protection de leur santé. Il montre combien leur mobilisation initiée en 2009 n'allait pas de soi : comment mettre en cause une usine qui les a fait vivre pendant des années voire des décennies, et contre la fermeture de laquelle ils s'étaient battus ? Dans les années 1990, des élus syndicaux avaient soulevé la question des risques liés à la manipulation de certains produits sur les lieux de travail dans le cadre du Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT) de l'usine, mais sans que cela n'aboutisse à une meilleure protection ou à une mobilisation plus large des verriers. Pour l'expliquer, P. Marichalar émet l'hypothèse d'un « contrat moral implicite » (p. 216) entre les ouvriers et l'entreprise, en vertu duquel les verriers acceptaient d'être exposés à un certain nombre de risques dans le cadre de leur travail en échange de la garantie d'un emploi stable et correctement rémunéré, source de prestige et de fierté auprès de leurs pairs et de leurs familles. Ce contrat moral était également nourri par les politiques paternalistes des dirigeants de BSN, qui favorisaient parmi les ouvriers des attitudes de révérence à leur égard. La fermeture brutale de l'usine en 2003, alors même qu'elle était rentable, provoque une rupture de ce pacte moral : les ouvriers s'estimant déçus dans leurs attentes, les sacrifices qu'ils ont dû faire sur le plan de leur santé ne leur apparaissent plus acceptables. Autrement dit, et c'est un résultat important du livre, « lorsqu'une personne fait le lien entre sa santé dégradée et ses conditions de travail passées, elle ne considère pas nécessairement cela comme une injustice » (p. 215). Ce n'est que sous certaines conditions qu'elle peut le voir en ces termes et demander une réparation, souvent avec l'aide de ses proches. L'auteur montre ainsi que les épouses des verriers ont joué un rôle décisif dans leur mobilisation et dans la réalisation des nombreuses démarches que nécessitent les procédures de reconnaissance de maladies professionnelles. Il apporte ainsi un complément précieux à l'étude classique de Phil Brown et Faith Ferguson sur la place des femmes quant aux pollutions industrielles⁵, en montrant que leur rôle, important, ne s'explique pas uniquement par des logiques de genre (l'entretien de la santé des membres du foyer

4. Sur ce point, voir aussi Council E., Henry E. (2016), « Produire de l'ignorance plutôt que du savoir ? L'expertise en santé au travail », *Travail et Emploi*, n° 148, pp. 5-29.

5. Brown P., Ferguson F. (1995), "‘Making a big stink’: women's work, women's relationship, and toxic waste activism", *Gender and Society*, vol. 9, n° 2, pp. 145-172. Voir aussi Jouzel J.-N., Prete G. (2016), « De l'exploitation familiale à la mobilisation collective », *Travail et Emploi*, n° 147, pp. 77-100.

étant une tâche ordinairement assignée aux femmes), mais également par l'emprise moindre, sur les épouses, du contrat moral existant entre les ouvriers et leur usine.

P. Marichalar montre à quel point la santé au travail constitue une entrée privilégiée pour analyser les rapports de classe et de domination qui structurent les sociétés contemporaines. Il souligne, par exemple, les difficultés rencontrées par les verriers et leurs épouses pour trouver des médecins acceptant de les soutenir dans leurs démarches. En effet, beaucoup d'entre eux refusaient de rédiger le certificat nécessaire pour initier une demande de reconnaissance de maladie professionnelle, alors même que ce certificat est peu engageant (le médecin a uniquement à formuler *l'hypothèse* d'une relation entre un état de santé et une activité professionnelle). Ces difficultés paraissent liées principalement à la grande distance sociale existant entre les ouvriers et les médecins : plusieurs d'entre eux répondent à leurs demandes par le mépris ou trouvent incongrue l'idée que leurs conditions de travail puissent être à l'origine de leur maladie, considérant les comportements à risque qu'ils associent aux membres des classes populaires (comme la consommation d'alcool et de tabac) comme des facteurs plus déterminants. C'est avec les spécialistes et les professeurs de médecine, dont l'origine sociale est la plus élevée, que les ouvriers se heurtent aux attitudes de mépris ou de déni les plus marquées. Un tel ouvrage confirme donc l'importance de conduire des recherches sur les rapports de classe façonnant les interactions entre les professionnels de santé et les patients, qui constituent sans nul doute un facteur majeur de non-recours aux soins et contribuent à ce que les maladies des plus démunis soient moins bien prises en considération et moins bien soignées⁶.

Par ailleurs, l'ouvrage montre que le système de réparation des accidents du travail et des maladies professionnelles mis en place au début du xx^e siècle, loin de favoriser la mise en place de politiques visant à réduire l'exposition des travailleurs à des risques professionnels, permet au contraire à ces risques de se perpétuer. Fonctionnant comme un système assurantiel au coût finalement très modéré pour les employeurs (à la fois en raison du faible nombre de maladies et d'accidents indemnisés, et du plafonnement des indemnités versées), il les encourage peu à mieux protéger leurs salariés et leur confère une quasi-impunité en cas de manquements dans ce domaine. En incitant les victimes d'accidents du travail ou de maladies professionnelles à s'engager dans des demandes de réparation financière, il dissuade celles-ci d'initier d'autres démarches (notamment pénales) visant à mettre en cause la responsabilité des employeurs. Là encore, des recherches sur la manière dont sont instruites les procédures administratives ou judiciaires engagées sur des affaires de santé au travail permettraient de mieux comprendre comment les dispositifs existants « ont paradoxalement contribué à extraire ces questions du domaine du crime » (p. 218) et à normaliser les maladies et les accidents liés au travail.

Écrit avec une grande clarté et un sens certain du récit, *Qui a tué les verriers de Givors ?* constitue un témoignage précieux des limites – et peut-être aussi, du recul

6. Voir Gelly G., Giraud B., Pitti L. (dir.) (2016), « Quand la santé décuple les inégalités », *Agone*, n° 58.

– des démocraties contemporaines : quand on voit tous les obstacles auxquels se sont heurtés des ouvriers mobilisés tels que les verriers de Givors, et le sentiment d'injustice qu'ils éprouvent après des années de luttes, que dire de toutes celles et ceux qui, dans un contexte de précarisation et d'affaiblissement des collectifs de travail, doivent, aujourd'hui plus que jamais, sacrifier leur santé à la préservation de leur emploi ?